

## La rémunération des cadres n'a progressé que de 2,2 % en un an

« Les salaires des cadres progressent encore lentement », titre **Le Figaro** qui détaille le 20e baromètre Expectra. En un an, la rémunération des cadres n'a progressé que de 2,2 %, une revalorisation à peine supérieure à celle de l'an dernier. Les cadres n'ont donc toujours pas retrouvé le niveau des augmentations dont ils profitaient encore en 2019 ou 2018. Même dans un contexte de redémarrage économique ces derniers mois, les entreprises n'ont pas dérogé à la rigueur salariale. Les nuages qui s'amoncellent sur l'économie, entre crise climatique, crise énergétique et difficultés d'approvisionnement, les ont peut-être également incitées à garder serrés les cordons de la bourse. « Toutefois, depuis le mois d'avril, la progression des salaires s'accélère. Elle est désormais supérieure en moyenne à 3 % », relève Khaled Aboulaich, le directeur général d'Expectra. Les entreprises acceptent aussi de se montrer plus généreuses quand elles n'ont pas le choix pour recruter les talents dont elles ont besoin. « En région, les fonctions les plus recherchées voient ainsi leur niveau de rémunération frôler des hausses de 10 % », pointe le baromètre. (Le Figaro, p.24)